



6656 - Que doit-il faire de ses écoulements involontaires de gouttes d'urine ?

question

Question Je souffre d'un léger gonflement de la glande de la prostate. Parfois, il m'arrive, longtemps après avoir uriné, de voir s'écouler des gouttes d'urine, quand je me mets debout sur mes pieds. Je suis gêné d'avoir à prier en cet état. En plus, il me faut du temps pour prendre un bain ou changer mes vêtements. C'est ainsi que je rate plusieurs prières en un seul jour. Puis-je prier à l'heure (malgré tout) pour ne pas avoir à le faire par rattrapage ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'écoulement de l'urine ou des gouttes de l'urine ne nécessite pas la prise d'un bain, mais il impose le renouvellement des ablutions et le lavage des parties touchées du corps et des vêtements.

Si votre état marqué par l'écoulement de gouttes d'urine échappe à votre contrôle, vous avez à procéder comme suit :

Premièrement, laver le sexe ;

Deuxièmement, laver l'endroit touché de votre vêtement (il n'est pas nécessaire de le changer) ;

Troisièmement, mettre un mouchoir ou du coton sur le sexe pour éviter la propagation de l'urine ;

Quatrièmement, vous procédez aux ablutions pour chaque prière et vous effectuez autant de prières obligatoires et surrogatoires que vous voulez.

L'urine qui s'échapperait malgré vos précautions ne vous nuirait pas. Allah le Puissant et



Majestueux dit : **Craignez Allah dans la mesure du possible** . Ne laissez pas passer les prières et ne les reportez pas. Vos prières sont valides.

Voilà ce qu'il faut faire en cas d'énurésie. Si les gouttes s'écoulent peu après la fin de l'émission normale d'urine, puis s'arrêtent, vous pouvez aller aux toilettes avant la prière , un quart d'heure après l'appel à la prière, pour mettre quelque chose qui vous protège de la souillure, après avoir procédé au nettoyage du sexe. Puis vous procédez aux ablutions puis vous priez. Allah le sait mieux.